



## Admission de creance par juge commissaire

Par **chiiflet philippe**, le **19/05/2008** à **16:29**

bonjour, rnsuite a un pret pour une eurl qui est passe en liquidation, je suis convoque pour discuter de l'admissibilite de ma creance reconnue par le mandataire. J'aimerais connaitre ce qui permettrait de la faire reconnaitre. J'explique les conditions: rnvirement de 45 000 sur le compte entreprise - contact avec son avocat 1 mois apres ou il etait question que suite a periode estivale je serais integre a la nouvelle societe a raison de 25% sinon rembourse avec un bonus. La liquidation a ete prononcee 4 mois apres sans aucun dividende pour moi ni connaissance avant 9 mois de la situation. le mandataire a accepte ma creance apres l'avoir releve de la forclusion. maintenant je suis convoque par le juge commissaire pour statuer sur l'admissibilite de ma creane ! rnque dois je dire ou mettre en avant pour etre admis avec le maximum de chance et qqe dois je eviter de dire. je me suis fait bien escroque dans cette affaire et je souhaiterais recuperer le maximum possible rnm merci de votre reponse